La Note du SESAP

Juin 2019

Le devenir des diplômé.es de master

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, le taux d'emploi des lauréat.es de master de l'Université Lumière Lyon 2 est de 90%. Les diplômé.es en emploi sont 79% à occuper un emploi en adéquation avec leur niveau d'études et 83% en adéquation avec leur spécialité de master. Le salaire mensuel médian est de 1611 € et deux tiers ont un statut d'emploi stable. Ils/elles sont 90% à être très ou plutôt satisfait.es des missions de leur poste, de la qualité des relations et de leur niveau de responsabilité. En revanche, 35% sont insatisfait.es de leurs perspectives de carrières et près de 50% de leur niveau de rémunération.

Florent Guéroult

Université Lumière Lyon 2
SESAP - Service des études statistiques et de l'aide au pilotage

Comme chaque année depuis 2009, l'Université Lumière Lyon 2 interroge tou.tes ses diplômé.es de master sur leur situation professionnelle au 1er décembre, deux ans après l'obtention du diplôme.

En 2015/16, l'Université Lumière Lyon 2 affichait 28 mentions de master déclinées en 120 spécialités, et a délivré 2611 diplômes. Parmi les diplômé.es, 80% sont issu.es de la formation initiale, 10% étaient en reprise d'études, 6% en formation continue et 4% en alternance (contrat de professionnalisation ou apprentissage). Le taux de réponse global à l'enquête 2018 est de 60,9%.

Graphique 1: Effectifs de répondant.es selon le régime d'inscription

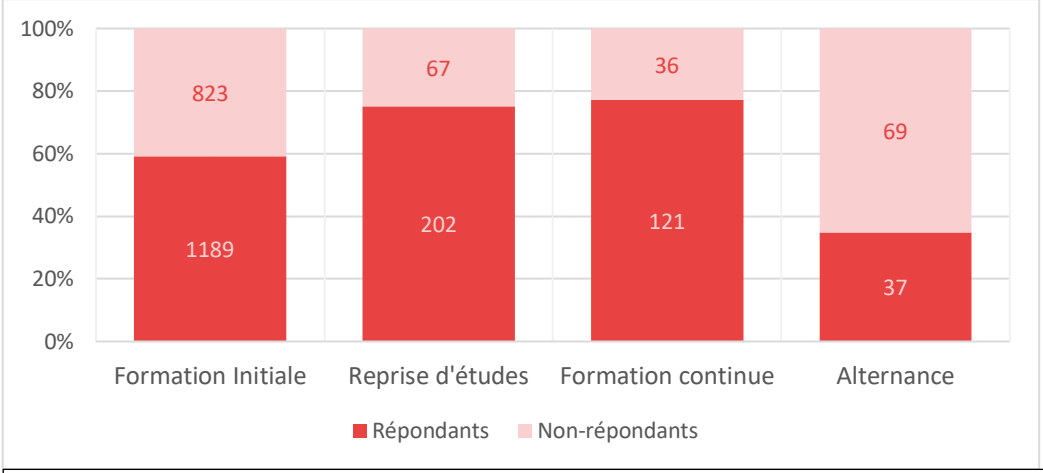

Formation initiale : concerne les étudiant.es qui n'ont jamais interrompu leurs études plus d'un an entre le baccalauréat et l'obtention du master.

Reprise d'études : concerne les étudiant.es ayant interrompu leurs études au moins deux ans entre le baccalauréat et l'obtention du master.

Formation continue : concerne les étudiant.es qui suivent leurs études dans le cadre d'une convention entre l'Université et un organisme ou une entreprise finançant leur formation.

Alternance : concerne les étudiant.es ayant un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation.

Les diplômé.es de la formation initiale

Poursuites d'études

Un tiers des répondant.es a poursuivi des études dans les 30 mois ayant suivi l'obtention du diplôme, dont 5% en doctorat.

Condition d'accès au premier emploi

Parmi les diplômé.es n'ayant pas poursuivi d'études, 62% ont trouvé un 1er emploi en moins de 6 mois. Cette proportion était de 70% pour la promotion précédente.

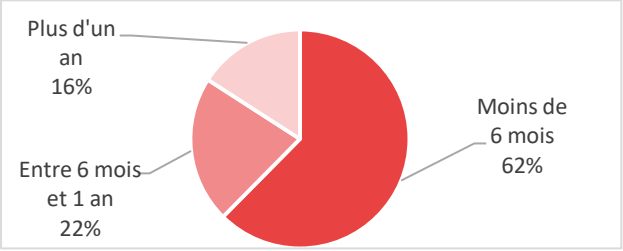

Le stage de master est le principal vecteur d'insertion, il a permis à 24% des diplômé.es d'accéder à leur premier emploi. Les autres voies d'accès les plus citées sont le réseau personnel ou universitaire (21%), le dépôt de CV sur internet (16%) et la candidature spontanée (13%).

Situation professionnelle au 01/12/2018

Deux ans après l'obtention de leur master, 83% des diplômé.es sont en emploi, 9% sont sans emploi à la recherche d'un emploi et 8% sont sans emploi ne cherchant pas d'emploi.

Graphique 2 : Situation professionnelle des diplômé.es de la formation initiale au 1er décembre 2018

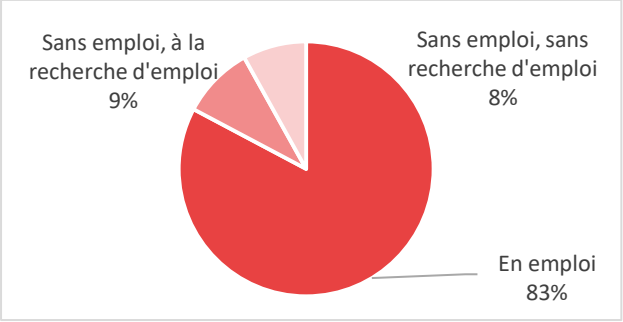

Le taux d'emploi (la part des individus en emploi parmi ceux et celles occupant ou recherchant un emploi) des diplômé.es se maintient à 90%.

Parmi les diplômé.es en emploi au 1er décembre 2018, la part occupant un emploi stable (CDI, fonctionnaire ou indépendant…) est en légère augmentation pour la deuxième année consécutive.

Graphique 3 : Evolution de la part des diplômé.es en emploi stable

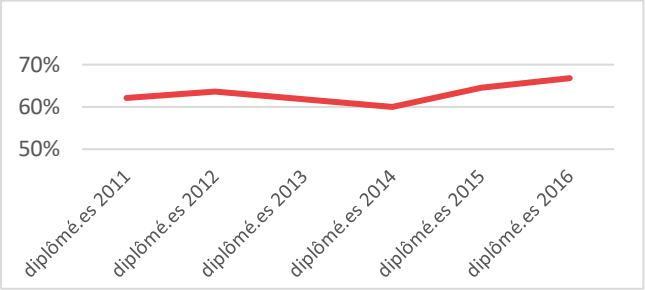

Tableau 1 : Statut de l'emploi occupé au 01/12/2017

Statut de l'emploi	Effectifs	%
CDI	458	46,8%
CDD (hors contrat spécifique au doctorat)	217	22,2%
Fonctionnaire	140	14,3%
Prof. libérale, indépendant.e, chef.fe d'entreprise, auto-entrepreneur/euse	57	5,8%
Contrat spécifique au doctorat	33	3,4%
Intérimaire	20	2,0%
Vacataire	19	1,9%
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	15	1,5%
Volontariat international ou service civique	8	0,8%
Intermittent.e du spectacle, pigiste	7	0,7%
CDI de chantier, CDI de mission	3	0,3%
Emploi aidés (Contrat initiative emploi...)	2	0,2%

Ils/elles sont 61% à occuper un emploi de niveau, cadre ou équivalent.

Tableau 2 : Catégorie socioprofessionnelle de l'emploi

Catégorie socioprofessionnelle	Effectifs	%
Ingénieur.e, cadre, ou équivalent	598	61,2%
Emploi de niveau intermédiaire : technicien.ne, agent.e de maîtrise, etc.	259	26,5%
Ouvrier.e ou employé.e	119	12,2%

Néanmoins, plus de trois quart (79%) des diplômé.es déclarent que leur emploi est en adéquation avec leur niveau d'étude et 83% estiment que le contenu de leur emploi est en adéquation avec leur spécialité du master.

L'activité exercée correspond à un temps plein pour 85% des diplômé.es, à un temps partiel choisi pour 6.5% et à un temps partiel subi pour 8.5%.

Le salaire net mensuel médian (montant au-dessus duquel se trouve 50% des salaires) se maintient au-dessus de 1 600 € (hors primes).

Graphique 4 : Evolution du salaire médian

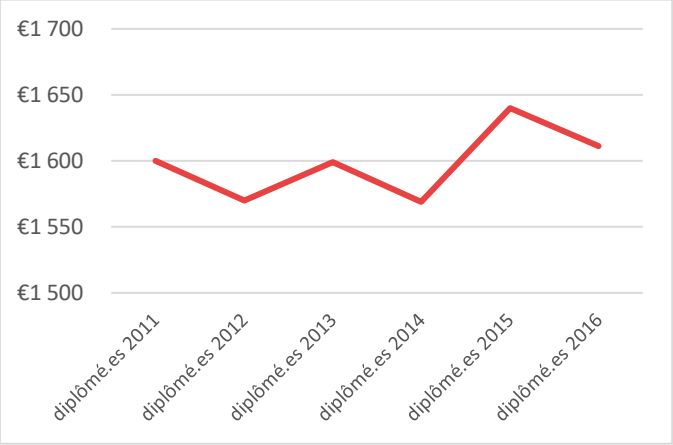

Les diplômé.es sont 56% à occuper un emploi dans la région Auvergne Rhône Alpes. Ils/elles sont 9,5% à travailler à l'étranger.

La grande majorité des diplômé.es est insérée soit dans une entreprise privée (44%) soit dans la fonction publique (34%). Ils/elles sont 12% à travailler dans une association ou un organisme à but non-lucratif.

Tableau 3 : Type d'employeur

Type d'employeur	Effectifs	%
Une entreprise privée	426	43,8%
La fonction publique	336	34,5%
Un organisme à but non lucratif, association	113	11,6%
Vous même	59	6,1%
Une entreprise publique ou SEM	24	2,5%
Une personne exerçant une profession libérale	14	1,4%
Un particulier	1	0,1%

L'enseignement est le secteur d'activité accueillant le plus de diplômé.es (25%) de master de l'Université Lumière Lyon 2.

Tableau 4 : Secteur d'activité de l'employeur

Secteur d'activité de l'employeur	Effectifs	%
Enseignement	247	25,4%
Santé humaine et action sociale	134	13,8%
Activités spécialisées, spécifiques et techniques	117	12,0%
Information et communication	106	10,9%
Commerce, transport, hébergement et restauration	87	8,9%
Administration publique (hors enseignement)	68	7,0%
Arts, spectacles et activités récréatives	57	5,9%
Activités de services administratifs et de soutien	43	4,4%
Activités financières et assurances	35	3,6%
Industries (manufacturières, extractives et autres)	34	3,5%
Autres activités de service	21	2,2%
Activités immobilières	10	1,0%
Construction	9	0,9%
Agriculture, sylviculture et pêche	5	0,5%

Satisfaction de l'emploi

Les missions à accomplir et la qualité des relations de travail sont jugées plutôt ou très satisfaisantes pour 90% des répondant.es en emploi, tout comme leur niveau de responsabilité (85%). En revanche, seul.es 65% sont satisfait.es de leurs perspectives de carrières et 53% de leur niveau de rémunération.

Tableau 5 : Satisfaction des diplômé.es sur leur emploi

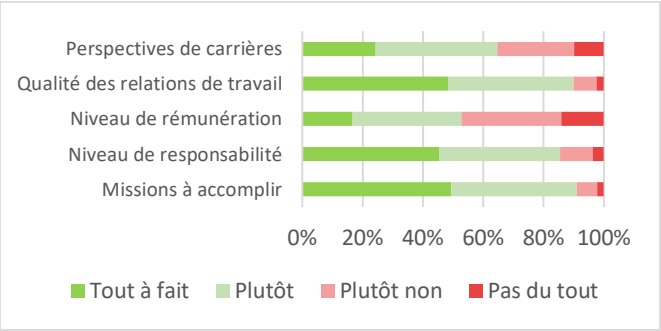

Quelle que soit leur situation professionnelle (en emploi ou non) 70% répondent « oui » à la question « Si c'était à refaire, referiez-vous ce master ? ». Cette proportion reste élevé mais continue de diminuer pour la 5ème année consécutive.

Graphique 5 : Si c'était à refaire, referiez-vous ce master ?

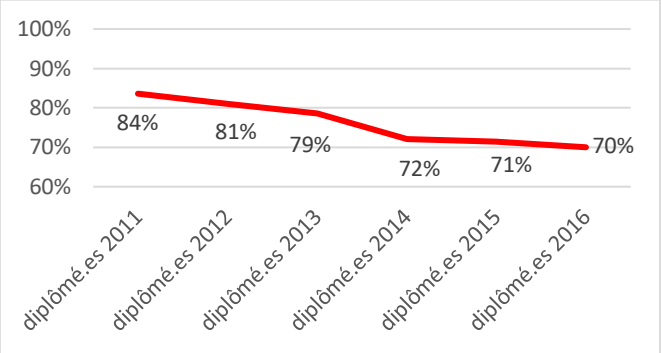

Les diplômé.es de la formation continue ou en reprise d'études

Quatre mentions de master accueillent près de deux tiers des stagiaires de la formation continuen: *Sciences de l'éducation et de la formation* (28%), *Sociologie* (14%), *Économie et management* (11%) et *Économie et société* (11%).

Les diplômé.es suite à une reprise d'études sont réparti.es dans une plus grande variété de mentions, notamment : *Psychologie* (16%), *Sciences de l'éducation et de la formation* (16%), *Sociologie* (11%), etc.

Situation professionnelle au 01/12/2018

Deux ans après l'obtention de leur master, le taux d'emploi est de 93% pour les diplômé.es de la formation continue contre 91% pour ceux/celles en reprise d'études.

L'âge médian des diplômé.es de la formation continue est de 43 ans et celui des diplômé.es de la reprise d'études est de 36 ans. Leur situation professionnelle est globalement meilleure que celle des diplômé.es de la

formation initiale. Le salaire médian, la part de cadres, la part en emploi stable sont nettement supérieurs. Ils/elles sont également plus nombreux/ses à occuper un emploi localisé dans la région AURA.

Tableau 6 : Récapitulatif de la situation professionnelle des diplômé.es de la formation continue et en reprise d'études

	Formation continue	Reprise d'études
En emploi stable	86,4%	79,2%
Emploi de niveau cadre	79,4%	71,2%
Salaire médian	2 475 €	1 850 €
Région AURA	68%	70,0%

Évolution de la situation professionnelle

L'obtention du master a permis des évolutions professionnelles concrètes pour la majorité des diplômé.es.

Tableau 7 : Récapitulatif de l'évolution de la situation professionnelle des diplômé.es de la formation continue et en reprise d'études

	Formation continue	Reprise d'études
Changement d'emploi	40%	51%
Changement d'employeur	35%	48%
Obtention d'un CDI	55%	51%
Obtention du statut de cadre	52%	44%
Augmentation de salaire	38%	33%

Formation continue : évolutions professionnelles

Ainsi, 40% des diplômé.es de la formation continue ont changé d'emploi, un tiers a changé d'employeur et 38% ont déclaré une augmentation de leur salaire. Le diplôme a également permis à 55% de celles et ceux qui n'avaient pas de CDI d'en obtenir un et à 52% de celles et ceux qui n'avaient pas le statut de cadre d'y parvenir.

Au final, 61% des diplômé.es estiment que les objectifs qu'ils/elles avaient en commençant la formation sont atteints.

Si c'était à refaire, 79,3% referaient ce master.

Reprise d'études : évolutions professionnelles

L'obtention du master a permis à la moitié des diplômé.es de changer d'emploi, à 48% de changer d'employeur et une augmentation de salaire pour un tiers d'entre eux/elles. Le diplôme a également permis à 51% de celles et ceux qui n'avaient pas de CDI d'en obtenir un et à 44% de celles et ceux qui n'avaient pas le statut de cadre d'y parvenir.

Au final, 67% des diplômé.es estiment que les objectifs qu'ils/elles avaient en commençant la formation sont atteints.

Si c'était à refaire, 76,7% referaient ce master.

Précisions méthodologiques

Tous les chiffres, tableaux et graphiques présentés dans ce document sont issus de l'enquête sur le devenir des diplômé.es de Master 2016 (et éventuellement des enquêtes précédentes concernant les promotions antérieures). Cette enquête est commanditée par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui fournit à toutes les universités un tronc commun de questions et une méthodologie permettant l'harmonisation du processus et la comparabilité des résultats entre établissements. Les questions portent sur le parcours des diplômé.es et sur leur situation au 1er décembre 2018, soit entre 24 et 30 mois après l'obtention de leur master.

L'Université Lumière Lyon 2 interroge pour sa part tou.tes les diplômé.es, quel que soit leur profil et leur parcours et intègre des questions complémentaires, notamment sur l'accès au 1er emploi et sur la satisfaction de l'emploi occupé.

Les résultats de l'enquête par spécialité de master sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.univ-lyon2.fr/universite/les-chiffres/

Pour plus d'informations, contacter le Service des Etudes Statistiques et d'Aide au pilotage à sesap@univ-lyon2.fr